



## Perte de permis - stage passer - retrait de permis

Par **Menil**, le **13/09/2018** à **20:56**

Bonjour peu de temps avant de passer un stage de récupération de point je me suis fais contrôler j'ai obtenu une infraction avec -3 ptdr, j'étais a 4 pts, je suis allé passer un stage le 29&30 juin donc logiquement 15 jr après Max je suis à 4 pts en plus donc 8 Pts .  
J'ai attendu de régler cette amende pour que les points passe bien en préfecture le 18/7/18 je règle l'amende donc logiquement j'étais A 8 pts - 3 pts je suis censée être à 5 points ..  
Je ne comprend pas j'ai reçu la 48si disant que je suis nul depuis le 30/8/18  
Quand on passe un stage sa met du temps a être valide?

Par **Maitre SEBAN**, le **17/09/2018** à **09:55**

Bonjour,

Oui le stage n'a probablement pas encore été crédité sur votre permis de conduire.  
Il existe des recours possibles. Demandez un relevé d'information intégral à la Préfecture et faites vous assister d'un avocat.  
Je reste à votre disposition.

Cdt,

Me SEBAN, Avocat à la Cour

<http://www.maitreseban.fr>  
[avocat permis de conduire](#)